



CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 30 AOUT 2017

Etaient présents : M. Emile CANU, Maire, M. Francis ALABERT, M. Gérard CHARASSIER, Mme Yvette DUBOC, Mme Virginie BLANDIN, M. Alain BREYSACHER, Mme Françoise DENIAU, Jean-François LE PERF, Adjoint au Maire. M. Roger RENAULT, Mme Catherine DEROUARD, M. Joël LESOIF, M. Serge BROCHET, M. Thierry DEGRAVE, Mme Elisabeth MAZARS, Mme Isabelle FILIN, M. Olivier FE, M. Anthony GOGDET, M. Philippe DECULTOT, M. Ludovic NEEL, Mme Patricia ARNAULT, M. Laurent BENARD, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : M. Alain CANAC (pouvoir à M. Renault), Mme Marie-Claude HERANVAL (pouvoir à M. Le Perf), M. Roger LESUEUR (pouvoir à Mme Duboc), Mme Marie-Christine COMMARE (pouvoir à M. Brochet), Mme Sylvie CHEMINEL (pouvoir à M. Breysacher), Mme Annick HOLLEVILLE (pouvoir à Mme Mazars), Mme Stéphanie LECERF (pouvoir à Mme Arnault), M. Charles D'ANJOU (pouvoir à M. Decultot), M. Patrick ROBERT.

Absents: Mme Marie-José DELAFOSSE, Mme Caroline ISTE, Mme Emeline VIVES.

Mme Blandin a été désignée comme secrétaire.

-0-0-0-0-0-

Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal des 14 juin et 5 juillet 2017

Les procès-verbaux ont été adoptés sans observation.

Communications

M. le Maire a communiqué au Conseil Municipal 28 décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT et 13 déclarations d'intention d'aliéner.

1 - Modification du PEDT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accepté l'avenant n° 1 à la convention relative à la répartition des enseignements sur huit demi-journées par semaine.

2 - Evaluation des transferts de produits et de charges des communes ayant rejoint la CCRY au 1^{er} janvier 2017 (rapport n° 1 de la CLECT)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé le rapport n° 1 concernant l'évaluation des transferts de produits et charges des communes ayant rejoint la CCRY au 01/01/17.

3 - Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a émis un avis favorable au rapport n° 2 sous réserve que la délibération à prendre par la CCRY y soit conforme en tous points.

4 - Non rattachement de charges à l'exercice, tous budgets, inférieur ou égal à 500 € TTC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé :

- que le rattachement des charges à l'exercice se fera à partir d'une somme supérieure à 500 € TTC. - que le rattachement des charges à l'exercice ne se fera pas pour les sommes

inférieures ou égales à 500 € TTC. - que cette délibération est valable pour le budget ville et les budgets annexes en M14 et le budget transport en M49 ; ce dès l'exercice 2017.

5 - Non rattachement de produits à l'exercice, tous budgets, inférieur ou égal à 500 € TTC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé :

-que le rattachement des produits à l'exercice se fera à partir d'une somme supérieure à 500 € TTC. - que le rattachement des produits à l'exercice ne se fera pas pour les sommes inférieures ou égales à 500 € TTC. - que cette délibération est valable pour le budget ville et les budgets annexes en M14 et le budget transport en M49 ; ce dès à l'exercice 2017.

6 - Modification délibération du Conseil Municipal du 5 avril 2017 avec l'hôpital

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé l'acquisition du terrain de l'Hôpital au prix de 20 €/m², (soit un montant total de 6 400 €), calculé sur la base d'une surface de 320 m² qui variera, à la hausse ou la baisse selon la surface qui sera mentionnée sur le procès-verbal de division réalisé par le géomètre (tiret 1 du dispositif du 5 avril 2017). Les tirets 2, 3, 4 et 5 du dispositif de la délibération du 5 avril 2017 restent inchangés.

7 - Accueil de loisirs - Conventions CAF

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accepté les termes des conventions à intervenir telles que présentées.

8 - Autorisation de travaux mandatés par ENEDIS pour le renforcement du réseau électrique (basse tension) – rue Pierre de Coubertin et rue d'Arques

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accepté les travaux de renforcement du réseau électrique sur ce secteur, et a autorisé Monsieur le Maire à signer l'attestation, ainsi que tout document qui serait la suite ou la conséquence de la présente délibération.

9 - Autorisation de signature d'un contrat de raccordement, d'accès et d'exploitation avec ENEDIS pour une installation de production photovoltaïque - salle du Vieux Moulin

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accepté les termes du contrat de raccordement, d'accès et d'exploitation avec ENEDIS, et a autorisé Monsieur le Maire à signer le contrat, ainsi que tout document qui serait la suite ou la conséquence de la présente délibération.

10 - Mise à disposition de l'Espace Culturel Les Vikings – Accueil d'un concert dans le cadre du jumelage du Conservatoire Intercommunal avec l'Ecole de Musique d'Hemmingen.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accepté la mise à disposition gratuite de l'Espace culturel les Vikings, le samedi 30 septembre 2017, à l'association APEDYS Haute-Normandie dans les conditions exposées.

11 - Mise à disposition de l'Espace Culturel Les Vikings – Conférence de l'APEDYS Haute-Normandie

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accepté la mise à disposition gratuite de l'Espace Culturel les Vikings à la Communauté de Communes de la Région d'Yvetot dans les conditions exposées.

12 - Garantie d'emprunt en faveur de Logéal Immobilière pour la réhabilitation de 65 logements de l'immeuble Périgord à YVETOT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accepté d'accorder la garantie solidaire d'emprunt en faveur de Logéal Immobilière selon les termes définis ci-dessus ; et autorisé Monsieur le Maire à signer toutes les pièces et à effectuer toutes les démarches et formalités nécessaires à l'application de la présente délibération.

13 – règlement intérieur accueil de loisirs

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à signer le règlement intérieur et à effectuer toutes démarches et formalités qui seront la suite ou la conséquence de celui-ci.

-o-o-o-o-

M. Breysacher a informé les élus des prochains matchs de football à Yvetot avec l'équipe du FCR

M. Lesoif a rappelé aux élus la manifestation pour l'anniversaire de la Libération de la Ville, vendredi 1^{er} septembre à 18 h 30

A Yvetot le 1^{er} septembre 2017

LE MAIRE

Emile CANU

